

Présent(e)s : Mme Burguière, M. Calmus, M. Chardon, Mme Depieds, M. Gomez, M. Gourdou, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieux, Mme Lomazzi, M. Perrier, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard et Mme Saint-Paul.

Excusé(e)s : Mme Bernadon-Fontaine, Mme Cazaux, Mme Mastefy-Klein, Mme Radot et M. Brown.

Invité(e)s : Mme Kalacsan, Mme Vacher, M. Biriotti, M. Dorval, M. Thomas et M. Colboc.

Le président du conseil de quartier M. Pierre Housieux introduit cette première séance de l'année 2015 en indiquant qu'à la suite du point d'actualité de M. Julien Landel, le projet des quatre places évoqué lors du dernier conseil sera mis en débat, notamment avec l'intervention du Conseil de la Place Saint-Catherine.

Intervention de Julien Landel, 1er adjoint au Maire et élu référent du quartier Saint-Gervais.

M. Julien Landel rappelle au bureau la tenue de la cérémonie des vœux du Maire aux habitants le jeudi 8 janvier 2015, ainsi que la réunion importante du mercredi 14 janvier en salle des fêtes de la Mairie du 4^e, lors de laquelle sera présenté le rapport de la mission du Conseil de Paris qui a travaillé sur le travail dominical. Il explique au bureau que le Conseil de Paris aura un grand débat sur le sujet du travail dominical et précise l'importance de ce sujet pour le 4^e arrondissement. Il invite les membres du Conseil de quartier à y participer nombreux.

Il informe également le bureau du lancement du budget participatif 2015 par la Maire de Paris organisée le mardi 13 janvier à 18h00 à l'Hôtel de Ville, à laquelle tous les habitants peuvent assister en s'inscrivant au-préalable.

Le bureau souhaitant connaître le planning de travail dans le cadre du futur aménagement de la place de la Bastille, M. Julien Landel annonce qu'une marche exploratoire est prévue le samedi 17 janvier, à laquelle les présidents des Conseils de quartier ont été conviés. Il ajoute que deux réunions inter conseil de quartier des trois arrondissements limitrophes de la Place ont été programmées et que l'APUR sera le maître d'œuvre de cette concertation.

M. Julien Landel fait remarquer au bureau le début de la végétalisation installée sur le mur de la crèche Moussy et précise qu'elle sera plus visible au printemps.

Il remercie le travail du Conseil de la Place sur la place du marché Sainte-Catherine. Il invite le bureau à réfléchir sur le dépôt global d'un projet d'envergure sur la plateforme ou bien sur la dissociation des quatre projets de places, expliquant l'éventuel préférence de voter pour des projets aux budgets réduits.

Evoquant la place du Bourg-Tibourg, M. Julien Landel explique que la Mairie du 4^e travaille avec la Direction de l'Urbanisme sur la question de l'occupation abusive de l'espace public par les terrasses.

Départ de Julien Landel.

Rappel du projet suggéré dans le cadre du Budget Participatif par M. Pierre Housieux, président du Conseil de quartier Saint-Gervais.

Lors du dernier Conseil de quartier et suite au travail important effectué par le Conseil de la place, M. Pierre Housieux rappelle son souhait de soutenir le projet de la place Sainte-Catherine, mais dans le cadre d'un projet plus global.

Un projet des quatre places avait été suggéré suite aux constats suivants : places submergées par des activités commerçantes (Bourg-Tibourg et Saint-Catherine), stationnements incessants non autorisés (Saint-Gervais), dépassement de terrasses, bruit, mauvais traitement et éclairage (square Marie Trintignant). L'idée est de regrouper ces quatre endroits du 4^e arrondissement autour d'une même thématique « Végétalisation et Piétonisation ».

M. Pierre Housieaux informe le bureau de sa prise de contact avec M. Didier Berthelot, Architecte à la Mairie du 4^e, au cours de laquelle ils ont évoqué la possibilité de rassembler Les places Saint-Gervais, Baudoyer et du Bourg-Tibourg dans un même projet du fait de leur continuité et de leur disposition géographique (allant même jusqu'à la Seine).

Présentation par le conseil de la place Sainte Catherine.

M. Alain Thomas, M. Pierre Colboc, M. Michel Dorval et M. Roger Biriotti, représentants du Conseil de la Place, sont venus présenter au bureau l'avancement de leur projet de la Place du marché Sainte-Catherine.

Suite à un historique précis de la place est présenté leur proposition d'aménagement (projet visible sur le site internet : <http://www.parisplacestecatherine.com>).

Evoquant le contexte actuel de cette place qualifiée de bijou et de havre de paix, les intervenants exposent les problèmes rencontrés avec les restaurateurs. Ils expliquent que la démarche du projet fait penser aux réaménagements réalisés dans la rue Nicolas Flamel et l'impasse du Trésor, insistant sur la différence que la place Saint-Catherine ne fonctionne pas axialement.

Il est proposé d'implanter sur la place du végétal et de l'eau, qui pourrait couvrir les voix des visiteurs et renforcer la quiétude du lieu. En réponse à cette volonté de végétaliser, il est suggéré deux types de plantations : des plates-bandes en pleine terre, créant une distance avec les terrasses ou des jardinières, créant des limites avec celles-ci.

Il est proposé l'installation d'une fontaine à cheval entre la rue de Jarente et le surélévement de l'espace central afin de ne pas perturber les accès pompiers et permettre l'accueil d'événements dans l'espace central. La fontaine souhaitée dans cet aménagement serait à titre d'exemple semblable à celle du Crédit Municipal et pourrait se trouver dans le dépôt de matériel de la Ville situé à Evry évoqué par le bureau.

Le conseil de la place évoque la dimension du lien social qui a été intégrée au projet à travers la volonté d'occuper le centre de la place par les riverains. Il rappelle la tenue festival et l'animation sur la place Sainte-Catherine (festival voisinage).

M. Pierre Housieaux précise que ce projet doit s'inclure dans le projet des quatre places qui est de rendre l'espace public au citoyen, y limiter les stationnements et les dépassements de terrasses. Il précise la nécessité de proposer un « programme politique » plus qu'urbain à travers ce projet des quatre places, pour favoriser les votes des parisiens.

Au vue de la date du prochaine Conseil de quartier prévu le 3 février, M. Pierre Housieaux propose qu'un groupe se réunisse en amont pour élaborer le projet et penser à l'argumentation global. Il invite les membres du bureau à échanger par mail et à travailler d'ores et déjà, dans l'attente d'une date pour le groupe de travail.

Divers

Lors du retrait du manège installé pour les fêtes sur la place du Bourg-Tibourg, le bureau demande la remise à l'identique du banc enlevé (un banc à double assise).

Au cours des discussions, des avis favorables à l'installation de bancs se sont fait entendre.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Mardi 3 février, jeudi 5 mars, mardi 7 avril, mardi 5 mai, mardi 2 juin et mardi 7 juillet 2015

Présent(e)s : Mme Burguière, Mme Bernardon-Fontaine, M. Brown, Mme Burnat, Mme Cazaux, Mme Depieds, M. Gomez, M. Gourdou, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, M. Perrier, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard, Mme Radot et Mme Saint-Paul.

Excusé(e)s : M. Calmus, M. Gros, Mme Lomazzi et M. Valle.

Invité(e)s : M. Maurin.

M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier Saint-Gervais a transmis ses excuses au bureau, ne pouvant être présent à cette réunion.

Propreté

Le bureau fait remarquer le manque de toilettes publiques dans l'arrondissement, notamment dans le quartier des îles. Il échange autour de l'intérêt d'élaborer un plan des sanisettes de l'arrondissement et demande si la Mairie du 4^e peut établir un plan des sanisettes à mettre à disposition des touristes pour le quartier du marais.

La coordinatrice du Conseil de quartier transmet un diagnostic élaboré par le service de la Direction de la Propreté et des Eaux. Elle explique que la Mairie du 4^e souhaite l'expertise et l'avis des riverains, car le plan de propreté de l'arrondissement va être prochainement révisé. Le bureau est ainsi invité à apprécier, commenter et enrichir les plans sur lesquels les zones de mégots, de dépôts, d'urines et de déjections canines sont précisés. Le président du Conseil de quartier M. Pierre Housieaux précise que la propreté étant souvent l'objet du débat du Conseil, répondre à la Mairie sur les incivilités et nuisances remarquées est une opportunité concrète de voir les choses se modifier.

Le bureau fait part des lieux non mentionnés par les services de la Ville et des nuisances remarquées :

- problème d'urine situé rue des blancs manteaux au niveau de de la rue des Archives, de l'autre coté de l'école maternelle près du parking à moto.
- dépôt sauvage + urine (devant galerie et arbre) situés rue du roi de Sicile en allant vers la bastille, après la rue cloche perce.
- problème d'urine remarqué au Square Sainte-Croix de la Bretonnerie (impasse) ainsi que dans la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, à côté de la Société Générale près du Spicy et du magasin Diesel.
- dépôts sauvage localisé rue Ferdinand Duval, côté des numéros pairs (devant l'ancien Goldenberg)
- accumulation de mégots devant le lycée Sophie Germain

Il fait remarquer que les mégots sont localisés à l'endroit où il y a des bars et constate qu'aucun mégot n'envahit la rue du Trésor. Mme Marie-Caroline Burlat explique que l'absence de cendriers sur les tables en terrasses incite les consommateurs à jeter leurs mégots par terre.

Il échange autour du débordement constant des poubelles dans le quartier.

Il se demande si l'installation de cendriers en tant que mobilier urbain dans l'espace publique ne serait pas une solution à la réduction des mégots sur le sol.

Il se demande si la Mairie ne pourrait pas sensibiliser les cafetiers et les restaurateurs aux problèmes de propreté et rappeler notamment à leurs clients l'importance de ne jeter pas les mégot par terre.

Le bureau partage l'avis d'augmenter le nettoyage en regard depuis quelques années à la saleté croissante de la Capitale.

Le bureau souhaiterait la remise des toilettes dans les métros avec des dames pipi.

Square du bataillon de l'ONU

Il s'étonne du nouvel aménagement du bataillon de l'ONU : il trouve l'aménagement du terre-plein goudronné triste et regrette le peu d'herbes et de banc anciennement installés qui le rendaient verdoyant. Constatant que le nouveau manège ne fonctionne pas et que le vendeur alimentaire est souvent fermé, il espère que l'activité et l'animation y sera plus grande avec la venue du printemps.

Budget participatif

M. Housieaux informe le bureau que le Conseil de la place du marché Sainte-Catherine va proposer le réaménagement de la place Sainte-Catherine sur la plateforme du Budget participatif, suite à une réunion restreinte de quelques membres du bureau.

La coordinatrice rappelle au président du Conseil de quartier M. Pierre Housieaux son idée suggérée lors de la marche exploratoire du 17 janvier 2015 autour de la Bastille qui consistait à mettre en évidence la vue sur le bassin de l'Arsenal : transformer les grilles actuelles situées au dessus du métro en un balcon qui pourrait surplomber le canal, avec deux escaliers descendant de part et d'autre de celui-ci. Elle explique que ce type d'aménagement peut être proposé au Budget participatif.

M. Pierre Housieaux souhaite que le compte-rendu de la marche soit envoyé à l'ensemble du bureau.

Il explique qu'avant les élections municipales le groupe politique les verts avaient exposé un projet, il y a à peu près un an, de réaménagement de la place de la Bastille, qui intégrait cette proposition de belvédère. Il évoque l'intérêt de regarder les projets proposés à cette période.

Divers

Le bureau s'inquiète de certains balcons où les pots de fleurs ne semblent pas très stables et risquent de tomber sur la gens dans la rue. Il demande à la Mairie si une réglementation sur le sujet existe.

Le bureau souhaite que des « hirondelles » (policiers en vélo) se promènent dans le quartier, notamment au croisement de la rue des Archives et de la rue Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Jeudi 5 mars, mardi 7 avril, mardi 5 mai, mardi 2 juin et mardi 7 juillet 2015

Présent(e)s : Mme Burguière, Mme Bernardon-Fontaine, M. Brown, Mme Burnat, Mme Cazaux, Mme Depieds, M. Gomez, M. Gourdou, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, M. Perrier, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard, Mme Radot et Mme Saint-Paul.

Excusé(e)s : M. Calmus, M. Gros, Mme Lomazzi et M. Valle.

Invité(e)s : M. Maurin, M. Biriotti

Mme Anne Lebreton, Adjointe au Maire chargée de la lutte contre l'exclusion et M. Lotfi Ouanezar, Chargé de mission précarité Paris à la FNARS (fédération nationale des associations de réinsertion sociale) Ile-de-France interviennent en première partie de réunion afin d'échanger sur la question du « sans-abrisme ».

M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier Saint-Gervais introduit la séance.

Lutte contre l'exclusion

Mme Anne Lebreton explique que la Mairie du 4^e a souhaité faire une présentation aux Conseils de quartier des différents acteurs impliqués dans la lutte contre l'exclusion à Paris et dans l'arrondissement. Elle annonce l'intervention de M. Lotfi Ouanezar, qui fait part du lien étroit des professionnels de la lutte contre l'exclusion avec les pouvoirs publics.

Regroupant 180 associations en Ile-de-France (Emmaüs, Armée du Salut ...), il explique que la FNARS propose des formations aux travailleurs sociaux, élabore des études statistiques et travaille à proposer des solutions. Elle dispose d'une mission spécifique avec la Mairie de Paris en intervenant dans différents arrondissements.

Il est constaté aujourd'hui un changement de public du sans-abrisme : le profil du sans domicile fixe inclut des mineurs, des personnes âgées, des migrants, des femmes et des familles à la rue. M. Lotfi Ouanezar insiste sur la difficulté de la réalité et la nécessité de proposer un accompagnement adapté au besoin spécifique de chaque personne.

L'évolution du sans-abrisme est abordée au biais d'un rapide historique (appel de l'Abbé Pierre, création de centres d'hébergement d'urgence, du SAMU Social en 1993 puis des maraudes sillonnant Paris tous les soirs, évolution du secteur associatif...).

Le bureau est informé que Mme Laure Bossman est la coordinatrice des maraudes. Elle est chargée de veiller à ce que l'ensemble de l'arrondissement est bien couvert par le passage régulier de maraudes professionnelles et associatives. Elle transmet également les signalements qui lui sont faits aux équipes de terrain, afin que des interventions au plus près des sans-abri soient organisées. L'année 2007 au cours de laquelle des campements prirent siège le long du Canal Saint-Martin a alerté la population. Il a ensuite été mis en place la Loi DALO. La situation reste problématique car la demande d'hébergements d'urgence est plus importante que l'offre proposée. Le 115 est ainsi très souvent saturé.

La Ville de Paris a mis la lutte contre l'exclusion comme prioritaire au sein de la nouvelle mandature : un Pacte Parisien de Solidarité vient d'être signé au mois de février 2015 par l'ensemble des parties prenantes de la lutte contre la grande exclusion (Etat, associations, entreprises publiques et privées...)

L'intervention de M. Lotfi Ouanezar émane d'une volonté de trouver comment travailler avec les habitants et les conseils de quartier afin d'améliorer l'ancrage des professionnels de cette lutte de manière locale. Il explique par ailleurs que les personnes sans domiciles fixes hébergées le sont temporairement, et risquent de revenir à la rue, faute de logement.

Il est difficile de quantifier le nombre de personnes sans domicile fixe à Paris compte tenu de la mobilité de celles-ci, des variations des saisons et des lieux.

Un nombre approximatif d'environ 7000 personnes sans abris a été quantifié lors d'une dernière étude, mais doit être apprécié avec prudence.

Le bureau est informé des différents dispositifs existants :

- le 115, numéro d'appel d'urgence, souvent saturé
- les maraudes ou équipes de rue, dont la mission est d'aller vers les personnes à la rue qui ne demandent rien. Il en existe plusieurs types : les maraudes pédestres (constituées par deux personnes ou par binôme de deux personnes pour les 2nd, 3^e, 4^e arrondissements), les maraudes des camions du SAMU social (6 camions) et les maraudes spécialisées sur un type de public (par exemple : famille rom, public en toxicomanie...).
- L'accueil de jour des sans domiciles fixes (exemple du Centre de jour d'Emmaüs dans le 1^{er} arrondissement, boulevard Bourdonnais)
- Les centres d'hébergement, qui ne sont plus depuis 2010 en accès direct et sont gérés par une plateforme du SIAO qui oriente les sans-abris.
- les aides alimentaires (Restos du cœur), le plan Grand Froid de la Mairie du 4^e plan, les bains douches (il en existe deux dans le 4^e arrondissement)
- les sanisettes Decaux (au nombre de 400 dans le 4^e)
- les fontaines à eau parisiennes (900)

La ville de Paris se divise en quatre secteurs : le secteur centre est s'occupe du 4^e arrondissement ainsi que des 1^{er}, 2nd, 3^e, 11^e, 12^e et 20^e arrondissements. L'association Aux Captifs de la libération (Laure Bossman) assure la coordination des actions de lutte contre la grande exclusion dans toute cette zone.

Concernant l'accueil, l'orientation et l'accès aux droits, il existe 3 Permanences Sociales d'Accueil à Belleville, Chemin vert et Bastille (uniquement pour les personnes qui ont des papiers) et 15 ESI (Espace solidarité Insertion).

M. Lofti Ouanezar insiste sur la nécessité de trouver des solutions sur mesure, qui prennent en compte une notion de temporalité importante, de refus de la personne en difficulté. Bien souvent, la sortie de rue doit être précédée d'un suivi régulier et de l'existence d'un lien de confiance fort entre le travailleur social et le sans-abri. Ce processus peut prendre plusieurs années et requiert de la patience.

Certains membres du bureau expliquent leur difficulté en tant qu'habitant du quartier d'approcher les sans domicile fixes, évoquant leur peur ou des situations d'agression vécues. Ils se demandent comment faire pour les approcher.

Mme Anne Lebreton fait part du souhait de la Mairie du 4^e de créer une seconde bagagerie dans l'arrondissement. Elle informe également le bureau qu'il est envisagé pour l'hiver prochain une ouverture plus fréquente de la salle Jean Mouly aux sans-abri et que ce projet doit recevoir l'aval de la Préfecture d'Ile de France.

M. Roger Biriotti évoque les quelques habitants réfléchissant et travaillant actuellement à un tourisme de proximité. Il transmet son intérêt sur un dispositif existant dans 19^e ou 20^e arrondissement, qui permet à d'anciens sans domicile fixe d'être revalorisés en étant guides de leur quartier.

Projet d'aménagement rue temple-archives

Le président du Conseil de quartier M. Pierre Housieaux a été contacté par M. Alain Genel, président du Conseil de quartier Saint-Merri, suite à l'intention du Conseil de quartier Saint-Merri de proposer un projet de réaménagement des rues du Temple et des Archives au budget participatif. Il est demandé ainsi au bureau de se positionner sur un parrainage de ce projet.

M. Pierre Housieaux procède à la lecture en séance du projet proposé par le Conseil de quartier Saint-Merri. Le bureau du Conseil de quartier Saint-Gervais souhaite organiser très rapidement une petite réunion commune afin de débattre sur le projet et de se mettre d'accord.

Vide-greniers

Le bureau envisage d'organiser à nouveau le vide-greniers de rentrée le 4^e dimanche du mois de septembre, à la suite du week-end accueillant les journées du Patrimoine.

M. Pierre Housieaux rappelle le besoin de personnes bénévoles pour réaliser le dépouillement des dossiers d'inscriptions et le marquage au sol la veille de l'évènement.

Ayant subventionné deux années consécutives l'association *Le Rire Médecin*, le bureau fait part de sa difficulté à trouver une association du 4^e au but humanitaire. Il propose cette année d'organiser le vide-grenier avec l'association *l'Equipe Saint-Vincent*, dont le but est d'organiser des repas hebdomadaires aux personnes âgées isolées et du soutien scolaire aux enfants en difficulté.

M. Pierre Housieaux propose que la présidente de l'association vienne lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier présenter l'action de son association.

Divers

Au vu du besoin en instruments de musique de l'école maternelle de la rue des Archives transmis à la Mairie du 4^e, le bureau souhaite que la Directrice de l'école intervienne lors du prochain Conseil de quartier pour présenter son projet. Il ajoute l'intérêt de rencontrer un acteur local important du quartier.

Le bureau avait échangé autour un projet d'animation locale qui consiste à proposer un marché de Noël authentique sur le terre plein Saint-Paul en collaboration avec les commerçants du terre-plein. Le projet est toujours en cours de réflexion.

Le bureau demande à la Mairie :

- la remise en état du marquage au sol du passage piéton rue des Rosiers rue des Francs-Bourgeois.
- l'état d'avancement de la procédure pour le dépassement des terrasses de la place du Bourg Tibourg ?
- si la plate-bande de rosiers supprimée lors des travaux d'ouverture du jardin des rosiers située devant l'entrée du square va être réinstallée.
- si les potelets situés rue du Trésor vont être remplacés : étant tordus, les voitures rentrent dans l'impasse.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Mardi 7 avril, mardi 5 mai, mardi 2 juin et mardi 7 juillet 2015

Présent(e)s : Mme Burguière, Mme Bernardon-Fontaine, Mme Burnat, Mme Cazaux, M. Chardon, Mme Depieds, M. Gourdou, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, Mme Lomazzi, M. Perrier, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard, Mme Radot, Mme Saint-Paul et M. Valencia.

Excusée : Mme Mastefy-Klein.

Invité(e)s : M. Maurin, Mme Canu et Mme Bérardo.

Point d'actualité de Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e

M. Julien Landel fait part de des échanges constructifs qui se sont déroulés lors de la réunion publique sur la réforme des Conseils de quartier évoquant une large participation de public et l'émergence de nombreuses propositions. Il informe qu'une nouvelle charte prenant en compte le débat sera prochainement envoyée aux membres des quatre Conseils de quartier du 4^e afin qu'ils la valident lors de leurs réunions du mois de mai.

Procédant à la lecture des réponses de la Mairie du 4^e, M. Julien Landel précise que le vote du dernier règlement des terrasses date de 2011. Il insiste sur la situation problématique du café l'Étincelle de la place du Bourg-Tibourg qui présente trois infractions au règlement actuel des terrasses : le passage entre les terrasses et les contre-terrasses n'est pas aux normes PMR, le système électrique est installé sur les contre terrasses et l'accès à l'armoire électrique d'ERDF située sous la terrasse est difficile pour les agents. Une procédure est actuellement en cours.

M. Julien Landel évoque également la volonté du Maire du 4^e, M. Christophe Girard, de réaménager la place du Bourg-Tibourg. Il fait part du souhait de la Mairie du 4^e de s'orienter vers l'aménagement d'un kiosque sur la place. La Mairie du 4^e reste dans l'attente du renouvellement des marchés afin de connaître les différents types de kiosques.

Il a été remarqué que les arbres de la place sont étouffés par les fils électriques et les toits des stores des terrasses actuelles.

Vide-greniers : Intervention de Mme Isabelle Canu, présidente de l'association Equipe Saint-Vincent

M. Pierre Housieaux rappelle l'avis favorable du Conseil de quartier pour réitérer l'organisation du vide-greniers de rentrée, le 4^e dimanche du mois de septembre, en 2015 le 27 septembre. Organisé pendant deux ans (2013 et 2014) en collaboration avec l'association *Le rire médecin*, il évoque le changement d'association souhaité pour l'année 2015 et introduit l'intervention de Mme Isabelle Canu, présidente de l'association *Équipe Saint-Vincent*. M. Pierre Housieaux annonce que l'événement permet généralement de réaliser un don environnant les 4000 euros à destination d'une association du 4^e à but sociale ou humanitaire.

Siégeant au 23 quai d'Anjou sur l'Ile-Saint-Louis, Mme Isabelle Canu explique que le mouvement à l'initiative de saint Vincent de Paul a été initié en 1617 par des femmes et qu'aujourd'hui de nombreuses actions diverses et variées existent sur toute la France. 15 équipes présentes sur Paris organisent des repas pour les sans domiciles fixes, les personnes âgées, donnent des cours d'alphabétisation et assurent du soutien scolaire. Il est par ailleurs précisé que l'association n'est pas cultuelle et que les bénévoles et adhérents sont de religions diverses.

Dans le 4^e arrondissement, l'association propose tous les samedis de l'année un repas pour rompre la solitude, et tous les lundis et jeudis, du soutien scolaire à 25 enfants du primaire. Composée d'une cinquantaine de bénévoles dont quelques hommes, l'association emploie une personne pour effectuer le ménage du local. Les membres de l'association payent une cotisation d'un montant annuel de 25 euros permettant de bénéficier d'un repas complet hebdomadaire à hauteur de 10 euros et d'une sortie annuelle. Informant d'une prochaine braderie les 15 et 16 avril, Mme Isabelle Canu fait part du manque de financement de l'association pour amplifier les sorties proposées. L'association souhaiterait par ailleurs mettre aux normes le sol du local.

Les membres du Conseil de quartier sont favorables à organiser l'édition 2015 du vide-greniers avec l'*Équipe Saint-Vincent*. M. Pierre Housieaux rappelle que le vide-greniers est un événement solidaire, réservé aux habitants du 4^e qui ne sont pas inscrits au registre du commerce. Il précise que les personnes qui vendent sont sensibilisés par une charte qu'ils signent ; les prix pratiqués doivent rester très raisonnables afin de concrétiser cette solidarité affichée.

Lulu dans ma rue

M. Charles-Édouard Vincent, initiateur du projet, Emma, membre du projet et Momo, un « lulu », sont venus présenter le projet *Lulu dans ma rue* aux membres du Conseil de quartier. Ils les informent de l'ouverture - au lendemain de la réunion - d'un kiosque sur le terre-plein Saint-Paul, ouverts de 8h à 20h30 du lundi au vendredi et de 9h à 19h les samedis.

M. Charles-Édouard Vincent explique que l'objectif de *Lulu dans ma rue* est de construire un système de conciergerie de quartier, en répondant à la problématique « Comment peut-on créer de l'activité et de l'emploi quand le marché actuel ne propose plus d'emploi ». Il s'agit d'offrir des petits services de proximité pour améliorer le quotidien des gens. Au niveau du quartier, il explique la volonté de permettre à des habitants du quartier qui ont du temps et des compétences de rendre des services aux habitants du quartier. Cette mise en relation a été pensée au biais d'un kiosque, d'un site internet et d'appels téléphoniques.

Les « lulus » sont des gens du quartier, sélectionnés, avec des références, dans le but de rendre des services simples : déménagement, changer une prise, un joint... Les tarifs dépendent de la prestation effectuée, répondent à la volonté d'inventer le petit service abordable sur la base minimale de 5 euros les 20 minutes.

M. Charles-Édouard Vincent informe les membres du conseil que le Marais (3^e et 4^e) est le périmètre d'intervention du dispositif à titre expérimental. Une quinzaine de lulus sont référencés à ce jour, l'objectif étant d'avoir une trentaine de lulus.

Le kiosque a été prêté par *Decaux* à l'association *Lulu dans ma rue* et la ville de Paris a accordé l'emplacement en accord avec l'architecte des Bâtiments de France et la direction de l'Urbanisme. Le projet est pour l'instant financé par des fondations et le programme présidentiel de l'Élysée sur la base « comment peut-on créer de l'activité accessible à tous ».

Il précise l'important et réel travail d'accompagnement des lulus qui prennent le statut d'auto-entrepreneurs. L'association devient le prestataire de services pour le lulu (garanties, défiscalisation, facture, formations...). Le paiement en espèces est utilisé au démarrage, les chèques emploi services et le paiement en ligne sont envisagés par la suite. Ainsi, six salariés sont membres de l'association aujourd'hui (1 concierge, 1 développeur, les personnes en charge du référent...).

Budget du Conseil de quartier : intervention de Mme Martine Grébet, directrice de l'école de la rue des Archives

Remerciant le bureau pour son accueil, Mme Martine Grébet explique qu'elle souhaitait présenter le projet musical de l'école maternelle de la rue des Archives mis en place actuellement pour les enfants de 4 et 5 ans de l'école. Initié par la conviction que l'apprentissage musical précoce permet d'améliorer l'apprentissage des autres matières scolaires, le projet a vu le jour il y a sept ans permettant aux enfants de grande section de la maternelle de se mettre dans cet apprentissage. L'évolution du projet a permis d'inclure par la suite les enfants de moyenne section, permettant ainsi deux années consécutives d'enseignements aux enfants de 3^e cycle.

Mme Martine Grébet précise que l'Institut de culture musical, partenaire de l'école maternelle, leur fournit 10 violons et que 6 violons appartiennent aux professeurs. Elle fait part de la volonté de privilégier la pratique instrumentale collective au solfège et l'encouragement de mettre dès le plus jeune âge l'enfant en contact avec un instrument de musique, évoquant l'unique fois parfois qu'un enfant est en contact avec un instrument. S'adressant à tous les enfants, les ateliers se déroulent les lundis et mercredis matins par petits groupes d'enfants. Malgré le soutien de la coopérative de l'école, elle fait part du manque d'instruments de l'école, évoquant sa demande au Maire du 4^e.

Retour sur la réunion publique de réforme des Conseils de quartier

M. Pierre Housieaux explique que les propositions de la nouvelle charte proposée ne bouleversent pas la façon dont les Conseils de quartier fonctionnent actuellement. Il précise qu'un des grands principes souhaités est d'ouvrir le Conseil de quartier à toute personne sur la base du volontariat. Il fait part du questionnement relatif à l'élection des président(e)s : risque qu'un groupe de personne ne vienne qu'en vue d'élire un membre ciblé, idée partagée sur l'expérience nécessaire d'un président établi et confirmé par sa présence régulière en réunions ou formation....

Il évoque par ailleurs sa position en faveur de garde-fous aux réunions et explique que de nombreux points n'ont pas encore été tranchés. Il ajoute qu'un lien plus proche des conseils de quartier avec le conseil d'arrondissement est envisagé (réunions communes, par exemple). Lors des questions à la municipalité, celles-ci nécessiteront un vote et devront en principe viser l'intérêt public ou général.

Divers

Signalant le *street art* situé devant la halle des Blancs-Manteaux, les membres du conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e de préciser sa position à l'égard du *street art* ? Quelles sont notamment les limites entre le *street art* et les graffiti ? Comment la municipalité gère tout ce qui est graffiti éphémères sur l'espace public ?

Il est à nouveau demandé la pose du banc public place du Bourg-Tibourg.

Au niveau du 21 rue François Miron, il a été constaté que l'horodateur se situe au milieu du trottoir et empêche le passage aisé des personnes, notamment à mobilité réduite. Il est demandé à la Mairie s'il est possible de le déplacer et de le mettre contre le mur.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Mardi 5 mai, mardi 2 juin et mardi 7 juillet 2015



Présent(e)s : Mme Bernardon-Fontaine, M. Brown, M. Chardon, Mme Depieds, Mme Hauszwalb, Mme Lomazzi, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard, Mme Radot et Mme Saint-Paul.
Excusée : M. Calmus, Mme Cazaux, M. Housieaux, Mme Mastefy-Klein.
Invitée : Mme Mazeo.

Intervention de Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e

Budget participatif

La phase de proposition de projets au budget participatif étant achevée depuis le 15 mars 2015, M. Julien Landel précise que les services de la Ville finalisent actuellement les études techniques. Il informe les membres du Conseil de quartier qu'une commission consultative se réunira le jeudi 4 juin à 17h.

Cette commission consultative d'arrondissement constituée d'élus, de représentants de la démocratie locale, des services de la Ville et de la Direction Générale des services de la Mairie du 4^e, aura pour objectif de proposer au Maire de l'arrondissement une liste de projets qui seront soumis au vote des habitants et des Parisiens en septembre. Les présidents des quatre Conseil de quartier du 4^e seront ainsi conviés à y siéger ou à nommer en leur absence un représentant. Il précise que la Maire de Paris Mme Anne Hidalgo a souhaité que cette commission soit la plus représentative possible et que les représentants des différents services de la Ville pourront apporter des éclairages et leurs expertises techniques sur les projets déposés.

Suite au travail réalisé dans le cadre de la réforme des Conseil de quartier qui a précisé leurs rôles et leurs actions. M. Julien Landel souligne l'importance pour les Conseils de quartier à prendre une part active à la phase de vote en septembre et d'inciter les parisiens à s'impliquer en votant.

Réforme des Conseils de quartier

Suite aux remarques émises lors de la réunion publique sur la réforme des Conseils de quartier du mercredi 1^{er} avril 2015, M. Julien Landel explique que la charte a été révisée et que le Maire du 4^e M. Christophe Girard a arbitré sur les sujets en suspens. Aboutissement des différentes réunions de travail, la charte proposée intègre davantage les souhaits des habitants que celle votée en 2008 et propose de mettre en place des actions concrètes visibles dans l'arrondissement.

M. Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier qu'ils peuvent transmettre leurs remarques sur le document de charte finalisé, précisant la participation collective des conseils de quartier pour son élaboration et les points actés par le Maire du 4^e. Il informe les membres du Conseil de quartier de l'idée de voter cette proposition de charte en Conseil d'arrondissement dès la rentrée et que celle-ci soit effective dès l'automne. Dans un second temps, l'élection du binôme Président-e / Vice Président-e est envisagée à la fin de l'année 2015 ou en janvier 2016. Il ajoute qu'une des grandes nouveautés de la charte est le budget participatif et que la nouvelle charte a permis une redéfinition des rôles des Conseils de quartier, notamment dans l'animation, la médiation et sur l'orientation des budgets.

Propreté : Opération paris fais toi belle

L'opération de propreté « Paris Fais toi belle » est organisée le samedi 23 mai de 10h à midi dans l'ensemble des arrondissements parisiens. M. Julien Landel explique que l'objectif de cette opération n'est pas la quantité de ce qui va être ramassé mais de montrer l'exemple lors d'une demi-journée d'action ponctuelle au voisinage, aux habitants du quartier, aux passants et aux touristes. Les quatre Conseils de quartier ont été ainsi conviés à y participer avec les élus et les services de la Ville, afin d'inciter à l'implication citoyenne, à la lutte contre les incivilités mais également de

pouvoir présenter à cette occasion ce qu'est un Conseil de quartier. Il est évoqué la possibilité d'échanger lors de l'opération avec les commerçants et restaurateurs plus disponibles à ces horaires.

Il est demandé si le matériel mis à disposition permettra de nettoyer les panneaux sur lesquels s'amassent les flyers. M. Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier qu'il a demandé aux Services de la Voirie un état des lieux très précis des panneaux dans l'arrondissement. Il fait part du nombre important de panneaux dans un état non satisfaisant et du réel besoin de matériel innovant qui pourrait améliorer leur pérennité, évoquant le travail du cabinet de M. Missika, Adjoint de la Mairie de Paris.

Il rappelle également le courrier de M. Christophe Girard le Maire du 4^e rappelant aux restaurateurs détenant une terrasse leurs obligations de proposer des cendriers en terrasse.

Incivilités

Suite au constat que certains bars diffusent au biais de haut-parleurs bien cachés de la musique sur l'espace public, M. Julien Landel répond que la Mairie du 4^e peut demander des contrôles supplémentaires afin de dissuader ces usages. Il explique qu'il reçoit régulièrement les bilans des interventions et des amendes données par les services de la Ville diagnostiquant les jets d'urine, les dépassements de terrasses et les dépôts sauvages. On peut remarquer que les incivilités sont souvent réalisées dans les mêmes endroits. M. Julien Landel propose d'apporter lors d'un prochain Conseil de quartier ces bilans et qu'un bilan complet sur l'association *Les pierrots de la nuit* sera apporté au Conseil de quartier en septembre, leur action faisant l'objet d'un audit annuel. Il précise par ailleurs les avoir informer des lieux problématiques du quartier tel que le bar Spy ou la place du marché Sainte Catherine.

Il assure aux membres du Conseil de quartier que M. Christophe Girard, le Maire du 4^e, reste extrêmement vigilant aux événements du mois de juin, notamment la fête de la musique. Le bilan de l'an passé était plutôt positif, mais certains points peuvent être améliorés. Il évoque la demande d'installer des sanisettes rue des Archives mais expose la complexité de sa prise en compte avec le plan Vigipirate dans une rue où se trouve une école. Sur la possibilité de fermer quelques rues dans le cadre de cet événement, M. Julien Landel rappelle que la Préfecture de Police avait fermé l'an passé la rue des Archives. La Préfecture de Police va ainsi à nouveau évaluer en fonction des demandes le plan de circulation. Il est par ailleurs certain que celle-ci n'autorise pas les hauts parleurs sur l'extérieur. Il est demandé à la Mairie s'il est possible de fermer le secteur rue des Rosiers - rue des Ecoiffes en raison des bouchons créés et des incidents qui se sont déroulés dans le passé. M. Julien Landel explique que la difficulté est de maintenir un parcours de sécurité au vu de certaines fermetures de rues. Le Conseil de quartier regrette que l'esprit de la fête de la musique se soit vu modifié au fil des années n'ayant plus comme objectif de faire découvrir des artistes musicaux mais principalement de développer des activités commerciales.

Divers

Concernant la place du Bourg-Tibourg, M. Julien Landel rappelle la procédure en cours relative aux infractions au règlement actuel des terrasses. Il fait par ailleurs part de sa demande au Service de l'arbre du diagnostic précis sur l'état phytosanitaire des arbres.

Il est évoqué la qualité du dispositif de la Protection civile à Bordeaux, qui au biais de bus couchettes, contribue à la diminution des accidents nocturnes en prenant en charge les gens ivres.

Le problème de la sortie du métro Saint-Paul est à nouveau évoqué : l'escalator étant actuellement en panne, un réel problème d'insécurité est notable au vue du nombre important de personnes utilisant cet accès unique.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Mardi 2 juin et mardi 7 juillet 2015



Présent(e)s : Mme Bernardon-Fontaine, M. Brown, M. Canet, Mme Cazaux, M. Chardon, Mme Depieds, M. Gourdou, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, Mme Lomazzi, M. Paris, Mme Philippe, M. Poussard et Mme Saint-Paul.

Excusé(e)s : Mme Burnat, M. Gomez, Mme Perrier et Mme Radot.

Invité(e)s : Mme Bérardo, M. Biriotti, M. Colboc, Mme Adgharouamane et Mme Mazeo.

Intervention de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4^e

M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e, remercie l'ensemble des habitants et membres des conseils de Quartiers Saint-Merri et Saint-Gervais ayant participé à l'opération *Paris fais toi belle*, opération parisienne collective et citoyenne organisée dans la matinée du samedi 21 mai 2015 dans le quartier Saint-Gervais. Il a été constaté qu'en ramassant les mégots et les flyers, le quartier apparaît relativement propre. Les services de la Ville faisant leur maximum, M. Julien Landel évoque le devoir de chaque individu de se prendre en main pour que la Ville soit plus propre. Le bureau souligne les compétences, l'efficacité et la sympathie des services de la Ville et demande si le Maire du 4^e, M. Christophe Girard, leurs a envoyé ses remerciements.

Il est rappelé aux membres du conseil de quartier la Commission du budget participatif du 4^e organisée le jeudi 4 juin et réunissant élus, des services de la Ville et représentants de la démocratie locale, pour déterminer les projets d'arrondissement qui seront soumis au vote des parisiens en septembre. Le président du conseil de quartier M. Pierre Housieaux ne pouvant y assister, vu l'horaire de la réunion peu adapté aux salariés, il est demandé, à l'issue de la réunion du conseil, de nommer un représentant qui siègera à la Commission. M. Julien Landel précise qu'un retour sera effectué aux membres du conseil de quartier, une fois la liste des projets retenus arrêtée et annonce l'apéro participatif organisé dans le verger de la Mairie du 4^e le jeudi 2 juillet à 18h.

Il informe les membres du conseil de quartier que la nouvelle charte des conseils de quartier du 4^e sera présentée lors du conseil d'arrondissement du 15 juin et appliquée à l'automne.

Concernant la fête de la musique, il explique que le Maire du 4^e a reçu avec la Préfecture de Police des demandes d'autorisations. La fermeture de certaines rues n'a pas par ailleurs encore été décidée.

M. Julien Landel évoque la difficulté de la végétalisation de la rue de Moussy à pousser et ajoute que les services de la DEVE ont été prévenus.

Il annonce le lancement prochain de la concertation sur les berges, qui proposera deux scénarios de fermeture des berges de Seine à la circulation. Il ajoute que la réflexion sur le type d'activité, économique, sportive, culturelle sera ouverte et que les dates des réunions publiques sur le sujet seront communiquées au conseil de quartier dès que la Mairie du 4^e en aura connaissance.

Aux membres du conseil de quartier souhaitant savoir si la Mairie du 4^e suit le dossier du *Mona Lisait* de la rue Pavée, M. Julien Landel répond que ce dossier fait l'objet de toute l'attention de M. Christophe Girard et de l'équipe municipale.

Réitérant le sujet du *street art*, les membres du conseil de quartier souhaitent connaître la philosophie de la Mairie du 4^e pour son arrondissement et si elle s'oriente vers des encouragements ou de la canalisation.

Présentation de M. Pierre Colboc : proposition d'aménagement de la place Saint-Gervais

M. Pierre Colboc présente son travail d'aménagement de la place Saint-Gervais et de l'église par le biais d'une projection. L'église Saint-Gervais est enserrée dans la ville, mariage de l'architecture gothique et classique. Sa façade exceptionnelle est démarrée fin 16^e siècle et terminée début 17^e. L'idée générale : les piétons doivent se réapproprier le lieu.

Historique, contexte, exemples de places européennes, plans, coupes et croquis nourrissent sa proposition, qui vise donc la réappropriation de ce lieu par les piétons.

Les membres du Conseil de quartier soutiennent unanimement le projet proposé par M. Pierre Colboc et évoquent la nécessité d'embellir cette porte d'entrée du Marais souvent méconnu du public et propice à devenir un lieu de promenade. Ce beau projet met en lumière la façade de l'église, tout comme à Saint-Paul. Cette place n'est pas fréquentée elle doit redevenir un lieu de promenade, c'est une des portes d'entrée dans le Marais. C'est aussi un lien avec l'Hôtel de Ville.

Le président M. Pierre Housieaux donne ainsi l'accord de principe du conseil de quartier sur l'esquisse proposée et invite M. Pierre Colboc à continuer ses démarches nécessaires à la définition du projet (rencontre avec les Compagnons du devoir...) M. Pierre Housieaux l'accompagnera également dans cette démarche générale.

La possibilité du lien entre le square de l'Hôtel de Ville et cette nouvelle place Saint-Gervais émerge lors de la réunion. Relier la place Saint-Gervais et la place Baudoyer, voire même celle du Bourg-Tibourg, est également évoqué par M. Julian Brown et M. Pierre Housieaux. M. Pierre Housieaux suggère de définir l'ensemble des questions et réponses qui pourraient empêcher la réalisation de ce projet et souligne qu'il est nécessaire d'argumenter au mieux pour que ce projet voit le jour.

M. Pierre Colboc demande par ailleurs si la Mairie du 4^e, via le budget alloué au conseil de quartier, peut financer l'impression d'un document de travail qui servirait de base de travail au Conseil de quartier.

Compost

M. Jérôme Canet présente lors de la réunion son projet d'implanter un compost dans le quartier.

Suite à la projection, les membres du conseil de quartier renouvellent leur désir de mettre en place un compost dont Jérôme Canet sera référant et sollicitent la Mairie du 4^e pour qu'elle l'accompagne activement dans toutes les démarches permettant la mise en place de ce projet.

Divers

Les membres du conseil de quartier restent dans l'attente d'une demande officielle de la Directrice de l'école de la rue des Archives informant notamment du nombre d'instruments et leur coût.

Une première réunion du groupe du vide-grenier est organisée le lundi 8 juin à 18h pour le traitement des premiers courriers d'inscription.

Mme Brigitte Cazaux représentera M. Pierre Housieaux à la Commission du budget participatif du 4^e, organisée à 17h le jeudi 4 juin en salle des Mariages de la Mairie du 4^e.

Le conseil de quartier signale à la Mairie du 4^e l'absence de réponses sur :

- le déplacement l'horodateur situé 21 rue François Miron pour améliorer la circulation et le déplacement des piétons sur le trottoir
- la remise en état du parterre devant le jardin des rosiers.

Prochaines réunions du bureau :

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)

Mardi 7 juillet 2015

Présent(e)s : Mme Burguière, M. Brown, Mme Burnat, M. Chardon, Mme Depieds, M. Gomez, M. Gourdou, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, Mme Lomazzi, Mme Perrier, Mme Philippe, M. Poussard, Mme Radot, Mme Saint-Paul et M. Valencia.

Excusé(e)s : Mme Cazaux, Mme Bernardon-Fontaine, M. Gros et M. Paris.

Le point d'actualité de M. Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du conseil de quartier Saint-Gervais, est annulé en raison de la tenue du Conseil d'arrondissement à la même heure.

Le président du conseil de quartier M. Pierre Housieaux ouvre la séance par le projet de réaménagement de la place Saint-Gervais. Après avoir présenté des esquisses d'aménagement de la place aux membres du conseil de quartier, M. Pierre Colboc a rencontré le Maire du 4^e M. Christophe Girard, qui s'est engagé à organiser un groupe de travail et réflexion sur la place. Les membres du conseil de quartier restent dans l'attente d'éléments d'informations sur ce groupe, qui semble être constitué de membres du cabinet du Maire, d'élus et de membres du conseil de quartier. Ils souhaitent que cette organisation soit actée.

La question du déplacement de l'horodateur rue François Miron est à nouveau posée.

Vide-greniers de rentrée

M. Pierre Housieaux annonce que la totalité des places du vide-greniers ont été attribuées. Quelques personnes sont en liste d'attente pour éventuellement combler les absences constatées le jour même. Le groupe pilote de l'organisation de l'événement a constitué une liste de personnes pour le marquage au sol du samedi après-midi. Lors de la réunion, M. Pierre Housieaux fait un appel à volontaires pour le marquage du samedi et également pour une présence dès 8h le dimanche matin afin de guider les personnes à leur stand et vérifier que leur carte nationale d'identité correspond à leur stand. Une relance par mail est également prévue.

Budget participatif

La coordinatrice des conseils de quartier rappelle que les projets du budget participatif soumis au vote entre le 10 et le 20 septembre 2015 sont des projets proposés par les parisiens, réalisables techniquement et retenus par la commission du 4^e. Elle invite les membres du conseil de quartier à soutenir les projets qu'ils souhaitent voir réaliser dans le 4^e arrondissement, en votant jusqu'au 20 septembre, et à communiquer amplement, notamment sur le projet porté par le conseil de quartier sur le réaménagement de la place Saint-Catherine.

Réforme des conseils de quartier

La coordinatrice des conseils de quartier présente un formulaire d'inscription mis à disposition à l'accueil de la Mairie du 4^e et lors des différentes manifestations citoyennes. Elle insiste sur la nécessité de communiquer largement sur l'existence des conseils de quartier dans le cadre du renouvellement des conseils de quartier et le rôle des membres actuels à travers le recrutement de nouveaux membres.

Elle rajoute que le café de l'engagement du samedi 19 septembre, organisé à 10 h dans le verger de la Mairie du 4^e, est l'occasion d'inciter les habitants à s'engager auprès des conseils de quartier mais aussi auprès des associations solidaires en recherche de bénévoles.

Place de la Bastille

Les membres du conseil de quartier partagent leurs déceptions au regard de la réunion de concertation du lundi 7 septembre sur le réaménagement de la place de la Bastille. Il est évoqué

qu'aucune esquisse de projet n'a été présentée et que le débat fut une répétition des précédentes réunions et portait sur les souhaits d'aménagement.

Dans l'hypothèse où des membres du conseil de quartier souhaitent travailler sur le futur aménagement de la place, M. Pierre Housieaux propose de monter un groupe de travail qui pourrait poster une idée de projet sur idee.paris.fr. Il invite les membres du conseil de quartier à regarder les projets déjà déposées sur cette plateforme.

Rue du Trésor

Les membres du conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e à ce que le Maire M. Christophe Girard réécrive aux commerçants pour leur rappeler les règles de propreté. Ils souhaitent également que le Maire du 4^e réactive les chartes de rues et de places, signées sous l'ancienne mandature de Dominique Bertinotti.

Il est actuellement constaté un important laisser aller dans la rue du trésor : passages répétitifs de camions, travaux en cours depuis quatre mois, plantes écrasées, bacs à fleurs pollués par du ciment, livraison dès 6h du matin et nuisances sonores dès 7h. Les membres du conseil de quartier se demandent comment faire respecter la charte de rue et partagent l'avis qu'une nouvelle réunion du conseil de la rue du Trésor doit être organisée.

Divers

Il est évoqué les importantes nuisances sonores, olfactives et de propreté générées par des restaurateurs de la rue des Rosiers et de la rue des Ecouffes.

Le sujet des dépassements de terrasses nourrit le débat lors de la réunion suite au constat répétitif de la gêne occasionnée pour les piétons.

Il est à nouveau signalé la présence de masseuses chinoises devant la Halle des blancs Manteaux - Pierre Charles Krieg.

Prochaines réunions du bureau :

Mardi 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre 2015
de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)



Présent(e)s : Mme Bernardon-Fontaine, Mme Burnat, M. Canet, Mme Cazaux, M. Chardon, Mme Depieds, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieaux, Mme Terrenoire, Mme Perrier, M. Poussard, Mme Radot, Mme Saint-Paul, M. Valencia, Mme Mazéo, M. de Rivet et Mme Bérardo.
Excusé(e)s : Mme Lomazzi et Mme Philippe.

Intervention de Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier

M. Julien Landel introduit la séance en remerciant les membres du Conseil de quartier Saint-Gervais de leur investissement au sein du Budget Participatif, de l'organisation du vide-greniers de rentrée et de leurs présences au café de l'engagement.

Il annonce les quatre projets lauréats du vote du budget participatif du 4^e et explique que la somme des quatre projets ayant reçus le plus de vote n'atteint pas le montant de l'enveloppe du budget participatif du 4^e arrondissement équivalent à 824600 euros. Il précise que la retenue du 5^e projet en tête du vote provoquerait un dépassement de l'enveloppe budgétaire et que les règles apportées par la Mairie de Paris stipulent qu'il n'est pas possible qu'une Mairie d'arrondissement complète un budget.

Il invite les membres du Conseil de quartier à faire remonter leurs remarque sur les opérations de vote, les bulletins ou la plateforme internet dédiée au budget participatif afin d'apporter des améliorations à ce dispositif.

Les masseuses devant la Halle des Blancs Manteaux

M. Julien Landel assure que la présence des masseuses chinoises devant la Halle d'animation des Blancs Manteaux, relayé de nombreuses fois par les membres du Conseil, est un problème qui relève de l'occupation illégale de l'espace public. Il explique que ce point sera à mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion entre les quatre Conseils de quartier du 4^e et le Commissaire de Police du 4^e.

Les terrasses

Concernant le règlement des terrasses, il rappelle qu'une procédure est en cours depuis six mois au regard du café l'Étincelle Place du Bourg-Tibourg.

Il annonce l'idée de la Maire de Paris Mme Anne Hidalgo de mettre en commun les différents services qui interviennent sur l'espace public citant la multitude de service opérant pour la propreté, pour les terrasses, pour les mégots... Il annonce qu'à partir de janvier 2016 un seul service réunirait l'ensemble des services de la Ville actifs sur l'espace public.

Etat de la rue des Rosiers et de la rue du Trésor

M. Julien Landel partage l'avis des membres du Conseil de quartier sur l'état de la rue des Rosiers et de la rue du Trésor évoquant les abus beaucoup trop nombreux. Il fait part de son souhait de réunir les commerçants de la rue des Rosiers avec le Maire du 4^e pour aborder ces problèmes d'incivilité. Il ajoute que les verbalisations du Commissariat ont grandement augmenté depuis deux ans ainsi que les passages des services de la propreté.

Il rappelle le Conseil de rue de la rue du Trésor et sa charte qui permettait à l'époque de bien veiller au vivre ensemble des restaurateurs et des habitants de la rue. Il explique qu'actuellement des travaux importants se déroulent dans l'immeuble du 5 rue du Trésor et que la Mairie du 4^e a appris la vente de la Galerie mais n'a pas obtenu pour le moment d'éléments de réponses de la Direction de l'Urbanisme sur son éventuel acheteur. Il est prévu que le Maire du 4^e, M. Julien Landel et M. Pacôme Rupin reçoivent le collectif de la rue du Trésor. Concernant les végétaux de la rue, il a été demandé un renforcement des passages du service de l'arbre et des services de la

DEVE. La charte du Conseil de rue précisait par ailleurs que la totalité de l'entretien ne revenaient pas qu'aux services de la ville, l'entretien des pieds d'arbres était à la charge des commerçants. M. Julien Landel pose la question de la pérennité d'une charte et soulignant le manque de vigilance sur la rue du Trésor, il présente la possibilité au Conseil de la rue de demander une salle à la Mairie du 4^e pour se réunir.

Place Saint-Gervais

Suite à sa rencontre avec M. Pierre Colboc, le Maire du 4^e M. Christophe Girard a proposé qu'un groupe de travail prospectif travaille sur l'aménagement de la place Saint-Gervais. M. Julien Landel précise aux membres du Conseil de quartier que les budgets de la Ville et les projets engagés ne permettraient pas à la Mairie du 4^e d'engager des travaux pour la place Saint-Gervais pendant cette mandature. Il souligne la possibilité d'imaginer cette place dans le futur, avec les habitants, les élus et les compagnons du devoir et au regard d'une réelle volonté de réfléchir à cette place il est possible de travailler collectivement à un projet après cette mandature.

Place du marché Sainte-Catherine

M. Julien Landel annonce que le projet d'aménagement de la place du marché Sainte Catherine n'a pas été retenu au Budget Participatif et souhaite que les projets sur lesquels il a été fourni un important travail depuis des années aboutissent. Il s'est par ailleurs engagé à travailler avec la société Bruiparif afin de sensibiliser les restaurateurs et trouver des solutions pour mesurer et résorber les problèmes de bruit. Il mène actuellement une réflexion sur le financement de cette expérimentation en relation avec le Conseil de la nuit. M. Julien Landel rappelle que le conseil de la nuit a été mis en place pour la tranquillité des restaurateurs et des riverains. Il fait part d'une réelle volonté d'établir un point d'équilibre et explique que le 4^e arrondissement n'est pas celui qui connaît le plus de conflit la nuit.

Les membres du Conseil signalent l'emplacement judicieux d'un nouveau bar nommée l'amuse gueule dans la rue Rambuteau et partagent la crainte de débordement.

Il est signalé l'état déplorable des panneaux de signalisations.

Vide-greniers de rentrée

Le public est venu nombreux lors du vide-greniers, organisé le dimanche 28 septembre sur les places Baudoyer et Saint-Gervais, rue du Grenier sur l'eau et rue des Barres. Le bilan est très positif.

Les organisateurs, voire le public ont peu apprécié la venue non prévue de M. Claude Bartolone, faisant campagne avec des drapeaux, pendant la tenue du vide-greniers à vocation solidaire.

Prochaines réunions du bureau :

Mardi 10 novembre et 1er décembre 2015

de 19h à 21h, en salle Calmon (4^e étage de la Mairie du 4^e)



Présent(e)s : Mme Bernardon-Fontaine, M. Calmus, Mme Cazaux, Mme Depieds, M. Gros, M. Housieaux, M. Paris, Mme Perrier, Mme Philippe, Mme Radot, Mme Saint-Paul, M. Colboc, Mme Clément-Ardenti, Mme Ano, M. Lay, Mme Burnier, Mme Kostandi et M. Ardenti.

Excusé(e)s : Mme Burnat, M. Canet, M. Chardon, M. Valencia et M. Poussard.

Intervention de Julien Landel, 1^{er} Adjoint au Maire du 4^e et élu référent du Conseil de quartier

M. Julien Landel se réjouit de la présence de nouveaux membres et de l'assiduité de certains membres du Conseil de quartier. Il rappelle que la réunion d'information et d'inscription définitive aux Conseils de quartier du 4^e se tiendra en réunion plénière le lundi 23 novembre à 18h en salle des mariages de la Mairie du 4^e et qu'un temps d'échange est prévu. Il souligne l'importance d'opérer le renouvellement des membres afin de nourrir la réflexion collective sur de nouvelles problématiques et porter ainsi de nouveaux projets.

Il invite également les membres du conseil à participer le lundi 16 novembre à la 1^{ère} réunion de la Commission de concertation sur le projet d'aménagement de la Place Ste Catherine. Cette commission vise à élaborer un projet d'ensemble qui sera réalisé par la Mairie du 4^e avec un objectif de livraison en 2016. Il précise aux membres du Conseil de quartier que la Mairie du 4^e répond au sujet des rues du Trésor et des Rosiers dans les réponses écrites transmises lors de la réunion.

M. Julien Landel présente succinctement les Pierrots de la nuit et rappelle le contexte et le cadre de leur création. Le Conseil de la nuit, instance qui rassemblent élus, riverains, professionnels de la nuit mais aussi travailleurs de nuit, s'est réuni lors de plusieurs commissions afin d'envisager des actions concrètes dans l'espace public. Ce conseil de la nuit vise à trouver un équilibre entre l'activité nocturne et le calme des riverains. Le 4^e arrondissement n'est pas l'arrondissement parisien le plus touché par les nuisances relatives aux activités festives nocturnes mais la Mairie du 4^e a souhaité travailler avec les Pierrots de la nuit dans un but de prévention lors de leurs parcours nocturnes dans certaines rues du quartier. Il précise que c'est un dispositif parmi d'autres menés dans le cadre du Conseil de la nuit.

Intervention des Pierrots de la nuit pour une présentation de leur médiation au quotidien

Les Pierrots de la nuit ont été créés à la suite des états généraux de la nuit de novembre 2010 et effectuent un travail de terrain auprès de la clientèle des établissements de nuit. Sensibiliser la clientèle et accompagner les établissements à lutter contre les nuisances sonores liées à leur activité représentent la partie la plus visible de leur action.

Les parcours sont définis chaque année avec les différents partenaires (mairie, commissariat) , se déroulent généralement entre 22h et 2h du matin et peuvent s'adapter à chaque quartier. Quelques chiffres sont annoncés : 14 parcours réalisés dans 10 arrondissements, 36 artistes répartis en 17 propositions, 83 interventions réalisées de nuit, une vendredi soir une le samedi soir (pause au mois d'août), entre 30 et 60 établissements touchés par parcours.

La part la plus importante de leur travail de médiation réside dans la médiation de jour qui consiste à aller à la rencontre des établissements. Ces rencontres permettent d'effectuer des entretiens, de présenter leur dispositif, de rappeler la réglementation en vigueur et d'insister sur l'importance de la relation au voisinage. Ils évoquent le recensement de 1600 établissements et du travail important compte tenu du nombre d'établissements dans la capitale. Une communication sur leur existence et leur action a été réalisée au travers de plus 700 lieux parisiens.

Après chaque intervention est élaboré un bilan des soirées afin d'obtenir un retour sur l'efficacité du dispositif. Entre 2013 et 2014, le nombre d'établissements dits récidivistes s'est vu divisé par deux dans les arrondissements concernés.

Quelques chiffres bilans sur 2014 : public mixte touché (majorité de 20-29 ans), plus de 80 % des intervenants estiment la démarche positive et dans 58 % des réponses aux questionnaires, moins de 5 établissements émettent de la musique audible depuis l'extérieur.

Echanges avec les membres du Conseils de quartier

Il est demandé après combien d'infraction le Préfet de Police décide d'une fermeture administrative d'un établissement. Les intervenants expliquent que les sanctions administratives sont progressives et rappellent qu'il n'y a pas de fermetures administratives pour les dépassements de terrasses.

Une des membres du conseil, également vice-présidente de l'association *Vivre Le Marais* fait part des plaintes de riverains reçues au regard des animations proposées par les Pierrots de la nuit. Elle ajoute que les résidents semblent de moins en moins être représentés au sein du Conseil de la nuit. La nécessité de faire des actions de terrains, d'être plus réceptif aux résultats et aux réactions des habitants est suggérée.

Les membres des Pierrots de la nuit présents expliquent que la partie nocturne est complémentaire du travail de fond diurne. Le but des interventions nocturnes n'est pas prioritairement de faire cesser le bruit mais d'interpeler. Les animations sont majoritairement des représentations poétiques d'artistes destinées à apaiser des tensions.

Les membres du Conseil de quartier soulignent que certains établissements ne sont jamais contrôlés et qu'il est difficile de mesurer l'efficacité de l'action des Pierrots de la nuit. Suite à l'interrogation du Conseil sur le financement des Pierrots de la nuit, les intervenants expliquent qu'une partie du financement relève de la Mairie de Paris. Les autres financeurs sont la SACEM, la SPRET, la société EDF et la Fondation de France.

Les Pierrots de la nuit insistent sur leur position de médiation et de neutralité et insistent sur la priorité de leur projet qui est de favoriser le vivre ensemble. Ils invitent par ailleurs vivement les riverains à faire appel à eux dès lors que des difficultés récurrentes sont observées.

Les membres du Conseil regrettent de ne pas obtenir des réponses précises quant au statut de la structure dont relève les Pierrots de la nuit et font remarquer le manque d'information sur le fonctionnement et l'objet de l'association. Les intervenants expliquent que l'association se compose de salariés : trois administratifs permanents, quatre médiateurs et 36 artistes en intermittence. Le bureau est présidé par le président du réseau MAP (musique actualité parisien).

Le président du Conseil de quartier M. Pierre Housieaux explique que le problème relatif aux nuisances des établissements de nuit est une préoccupation récurrente du Conseil de quartier Saint-Gervais et souhaite connaître comment le riverain s'imbrique dans les actions de l'association. Il est suggéré de pouvoir y adhérer afin que des riverains puissent avoir une place dans la gestion d'un conflit qui les concerne.

Pour trouver des informations sur les Pierrots de la nuit : <http://www.lespierrotsdelanuit.org>

Prochaines réunions du bureau :

Mercredi 2 décembre 2015 de 19h à 21h, en salle Voyelle du pôle Citoyen de la Mairie du 4^e.



Présent(e)s : Mme Belalia, Mme Bérardo, Mme Blaizot, M. Brown, Mme Brunelle, Mme Burnier, Mme Cazals, Mme Cazaux, Mme Chami, M. Chardon, Mme Chateau, Mme Chauveau, M. Colboc, Mme Depieds, Mme Desbouvrie, Mme Descombin, Mme Feliz Calvete, M. Gomez del Junco, Mme Grandinetti-Bourgoin, M. Grenu, M. Gros, Mme Hauszwalb, M. Housieux, Mme Kostandi, M. Latger, M. Lognoné, Mme Michenko, M. Moreau, M. Paris, Mme Perrier, M. Poussard, Mme Radot, M. Reboul et M. Valencia.

Excusé(e)s : Mme De Oliveira, Mme Bernadon-Fontaine, Mme Burguière, Mme Burnat, M. Canet, Mme Terrenoire et Mme Saint-Paul.

Cette réunion du conseil de quartier Saint-Gervais est la première depuis le renouvellement des membres du conseil conformément à la mise en vigueur de la nouvelle charte des conseils de quartier du 4^e adoptée au conseil d'arrondissement du 15 juin 2015. M. Pierre Housieux, président du conseil de quartier, se présente en tant que l'actuel président du conseil et précise qu'il occupera la présidence jusqu'à la future élection des présidents prévue au mois de février. Il souhaite que la présence nombreuse de nouvelles personnes apporte une nouvelle dynamique pour le quartier en plus des anciens membres réengagés au sein du conseil de quartier.

Intervention de Julien Landel, 1^{er} adjoint au maire du 4e et élu référent du conseil de quartier

Premier adjoint au maire du 4^e, M. Julien Landel explique son rôle qui est d'introduire les réunions du conseil de quartier Saint-Gervais par un point d'actualité sur le quartier et la vie municipale. Il rappelle que les conseils de quartier ont été créés en 2001 afin de dynamiser la vie de quartier. Il invite les riverains à lui transmettre par mail les problèmes quotidiens de la vie locale et/ou à utiliser l'application *Dans ma rue*, destinée à signaler les dysfonctionnements rencontrés dans l'espace public.

Il rappelle qu'au regard de la nouvelle charte des conseils de quartier du 4^e, le rôle principal du conseil de quartier est de faire vivre la vie locale, en lien avec les commerçants, les habitants et les associations. Il souligne l'importance des missions d'animation et de médiation pour mettre en place des actions concrètes visant à favoriser le vivre ensemble et cite l'exemple des petits sapins blancs récemment installés rue Sainte-Croix de la Bretonnerie par l'association des commerçants *Cœur de Marais*. Il évoque également le rôle du conseil de quartier dans l'orientation d'une partie des budgets de la mairie d'arrondissement, tout d'abord par l'utilisation de ses budgets de fonctionnement et d'investissement mais également par sa force de proposition et sa participation au budget participatif mis en place par la Maire de Paris.

Il remercie le conseil de quartier Saint-Gervais d'être à l'initiative depuis de nombreuses années du vide-greniers de septembre et insiste sur l'importance du dialogue quotidien qui nourrit la démocratie locale.

Tour de table : présentation des membres du Conseil de quartier

Un large tour de table permet aux membres nouveaux et anciens de se présenter, d'expliquer leurs parcours et leurs motivations à intégrer ou à poursuivre leur engagement au sein du conseil de quartier. Les membres du conseil indiquent leur souhait de travailler sur les domaines de l'intergénérationnel, du vivre ensemble et de la solidarité. Le souhait de participer ou de mettre en œuvre des animations et des événements culturels est également proposé. La volonté de poursuivre la participation aux conciliations entre les habitants et les commerçants est largement partagée, ainsi que celle relative au travail sur des projets d'aménagement urbain. La présentation des parcours individuels permet de mettre en évidence un large panel de compétences dans les domaines du droit,

du tourisme, de l'urbanisme (ingénierie, archéologie, architecture), de la culture (exposition, théâtre, graphisme).

Il y a parmi les nouveaux membres de nombreux habitants de la rue du Trésor, du village Saint-Paul et de la rue des Rosiers. Certaines personnes tirées au sort participent à la réunion afin d'envisager sous quelle forme ou quel moyen leur participation peut enrichir le conseil de quartier.

M. Julien Landel remercie les membres présents et précise aux riverains de la rue du Trésor que le conseil de la rue du Trésor est une instance en charge de travailler sur les problématiques de la rue et qu'il n'est ainsi pas nécessaire de multiplier les échanges sur ce sujet.

Budget participatif

M. Julien Landel présente le budget participatif, outil qui permet de proposer des projets, notamment en matière d'aménagement de l'espace public. Ils invitent les membres du conseil de quartier à s'imprégner de la nouvelle charte des conseils de quartier du 4^e et du calendrier proposé à respecter.

Le cadre du budget participatif est rappelé : les parisiens ont la possibilité de proposer des projets pour la ville ou leur arrondissement, qui, après plusieurs étapes d'expertise, peuvent être soumis aux votes des parisiens. Les projets lauréats du vote qui rentrent dans les enveloppes budgétaires respectives allouées aux budgets participatifs d'arrondissement et parisien seront ensuite réalisés.

Historique des dossiers

M. Pierre Housieaux, membre du conseil depuis 2002 et président depuis 2009 rappelle les divers dossiers sur lesquels le conseil de quartier a travaillé :

- le réaménagement du terre-plein Saint-Paul : à l'époque une anarchie totale était notoire. Un certain nombre des idées du conseil de quartier ont été retenues dans le projet de réaménagement réalisé, d'autre ne l'ont pas été, comme la création d'une sortie de métro accessible aux personnes à mobilité réduite.
- le réaménagement de la rue des Rosiers : la rue est devenue piétonne
- accompagner le conseil de la place du marché Sainte-Catherine dans leur projet d'aménagement de la place.
- la grande réussite du conseil de quartier : le vide-greniers de rentrée, organisé tous les 4^e dimanche du mois de septembre et ouvert à tous les habitants (non-inscrits au registre du commerce) du 4^e arrondissement et à condition qu'ils respectent l'esprit solidaire de l'événement. Le bénéfice du vide-greniers d'un montant avoisinant les 5000 euros sont reversés à une association solidaire choisie pour deux ans. Cette année, le vide-greniers a été organisé avec *l'Equipe Saint-Vincent Ile Saint-Louis*, à la suite de deux années de collaboration avec le *Rire Médecin*, précédant l'association *Réseau Chrétien Immigré* et *Cité Saint-Martin*.

M. Pierre Housieaux évoque les sujets récurrents abordés en réunions tels que les déjections canines ou les motos mal garées et explique que ces nuisances relèvent principalement des problèmes de citoyenneté et de civisme.

Il rappelle que la mairie du 4^e n'a pas le pouvoir de police et que les problèmes de nuisances sonores, notamment, sont de la responsabilité de la Préfecture de Police. En raison de ces nuisances, souvent évoquées, le conseil de quartier Saint-Gervais a reçu l'association *Les Pierrots de la nuit* lors de sa réunion de novembre. Cette association tente une médiation entre les riverains et les commerçants. Le 4^e arrondissement est un des quartiers les plus touristiques de Paris et la fermeture de l'ensemble des établissements n'est évidemment pas envisageable. Il précise que le rôle du conseil de quartier n'est pas de dénoncer mais de sensibiliser tous les acteurs et de tenter de faire vivre ensemble les différents publics.

Divers

Un membre s'interroge sur le devenir de la place Teilhard de Chardin. M. Pierre Housieaux explique qu'il a été décidé de remblayer la fouille archéologique de façon à sécuriser le lieu dans

l'attente que les services de la Ville élaborent un nouveau projet tenant compte de cette découverte inattendue d'un tronçon en très bon état de la muraille Charles V.

Un parent d'élève signale le problème de sécurité du mur extérieur de la cour de l'école Fauconnier, facilement accessible depuis la rue.

Les membres du conseil de quartier souhaitent savoir s'il est prévu de rencontrer le Commissaire de Police du 4^e.

M. Pierre Housieaux explique que le conseil de quartier Saint-Gervais avait jusqu'à présent mis en place un groupe de travail sur les nuisances sonores et sur l'organisation des événements de rue comme le vide-greniers. Au constat des problématiques de sécurité, d'urbanisme et d'animation évoqués, d'autres groupes de travail peuvent être créés.

Le manque de travail en commun entre les quatre conseils de quartier est soulevé.

Il est rappelé également la création, lors de la mise place en 2002 du conseil de quartier Saint-Gervais, de la bagagerie gérée aujourd'hui par l'association *Bagage et rue*, qui a permis de donner aux personnes SDF un lieu où déposer leurs bagages et autres colis.

Prochaines réunions du bureau :

De 19h à 21h en salle voyelles du Pôle Citoyen de la mairie du 4^e

Mardi 5 janvier et mardi 9 février 2016